



RECHERCHE BIOMÉDICALE

L'Offre

Des contrats d'assurance :

- pour les promoteurs de recherche biomédicale que ce soit pour des études en Europe ou dans le reste du monde.
- en parfaite conformité avec les différentes législations, émis en langue locale, ainsi que les attestations destinées aux comités d'éthique.

Réactivité

- Devis adressé sous :
 - 2 jours pour la France
 - 2 à 10 jours pour l'étranger selon les pays
- Prise de garantie simplifiée
- Attestation délivrée sous 72 heures maximum
- Interlocuteur unique pour tous les pays

Savoir-Faire

- Créateur des 1ers contrats en France
- Plus de 10 000 polices émises à ce jour
- Plus de 30 % du marché Français

Une évaluation bénéfice / risque exclusive des protocoles

Une équipe dédiée dont deux médecins

Une expertise internationale en assurance des risques de la recherche biomédicale avec plus de 70 % du chiffre d'affaires réalisé à l'international.

Clients

16 ans de fidélité avec des acteurs de tous les secteurs :

- Laboratoires pharmaceutiques,
- Sociétés de biotechnologies en santé humaine
- C.H.U.
- Organismes publics,
- Institutions,
- Industriels des dispositifs médicaux,
- Associations et promoteurs individuels.

Membre de l'AMIPS

L'Association des Médecins des Industries des Produits de Santé est un forum indépendant ouvert aux métiers et à l'environnement des produits de santé

Membre de l'ACIDIM

Association des Cadres de l'Industrie européenne des Dispositifs Médicaux

Contact

Maryvonne SEVESTRE

Tél : +33 (0) 2 97 69 19 16

E-mail : maryvonne.sevestre@biomedic-insure.com